

Dégroupage: LDCom se plaint des lenteurs

En France, le dégroupage avance. Mais pas aussi vite que le voudrait la concurrence. Le dégroupage permet aux opérateurs alternatifs, comme LDCom, de s'affranchir de France Télécom pour accéder au client final. Mais pour que la concurrence puisse gérer toute ou une partie de la ligne d'un client (pour un abonnement téléphonique ou Adsl), France Télécom doit physiquement intervenir. Et là, ça coince.

Selon LDCom, « *France Télécom multiplie les obstacles* » pour freiner le dégroupage. Selon l'opérateur, sur 256 câbles commandés entre novembre 2002 et mai 2003, 132 ont été livrés avec une moyenne de vingt-deux jours de retard. **Satisfecit de l'ART** Du côté de France Télécom, on se défend. L'opérateur historique ne nie pas l'existence de difficultés ponctuelles (sic), mais rétorque que le processus n'est pas pour autant bloqué, à l'image de l'Allemagne où Deutsche Telekom vient d'écopier d'une amende de 12 millions d'euros pour ne pas aller assez vite. On insiste aussi sur le fait que 31.000 lignes ont été dégroupées à la mi-mai contre 16.000 à la fin mars. Enfin, France Télécom se protège derrière l'avis de l'ART (Autorité de régulation des télécoms) qui s'était déclarée satisfaite du processus. Les choses avancent donc lentement mais sûrement.